



COMPTE RENDU
Rencontre extraordinaire
Comité de planification et de coordination BIM-FGA
(CPC)

Tenue le vendredi 8 mai 2020, à 11 h
En conférence Zoom

Sont présents :

M. Daniel Boudrias Président du Comité	C. s. Marguerite-Bourgeoys Région de Montréal
M. Pierre-Luc Brunet	C. s. de Rouyn-Noranda Région de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec
M. Richard Coulombe	C. s. de la Seigneurie-des-Mille-Îles Région Laval-Laurentides-Lanaudière
M ^{me} Judith Davidson	Direction de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (DEAFP) Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)
M. Jean-Pierre Doucet	C. s. des Phares Région Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Les Îles
M ^{me} Michèle Drapeau	Directrice des services en évaluation et en information scolaire GRICS
M ^{me} Camille François En remplacement de M ^{me} Sylvie Ménard	C. s. Riverside Région de la Montérégie
M. Jacques Girard	C. s. des Sommets Région de l'Estrie
M ^{me} Marie-Ève Guay	C. s. des Rives-du-Saguenay Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean
M. Yves Hébert	C. s. des Chênes Région Mauricie-Centre-du-Québec
M. Normand Lacasse	C. s. des Découvreurs Région Québec-Chaudière-Appalaches
M. Christian Laflamme	C. s. du Fer Région de la Côte-Nord
M ^{me} Louise Larouche	C. s. des Portages-de-l'Outaouais Région de l'Outaouais
M ^{me} Mélanie Ledoux Secrétaire du Comité	Chef d'équipe BIM-FGA GRICS
M ^{me} Angela Spagnolo	C. s. English-Montréal Secteur anglophone (PROCEDE)

Accueil

La directrice des services en évaluation et en information scolaire (BIM) et le président du Comité accueillent les participants à cette rencontre virtuelle du Comité, convenue à l'issue de la rencontre du 1^{er} mai 2020. Cette rencontre a pour but d'échanger quant à l'évolution des orientations ministérielles confirmées en lien avec les besoins des commissions scolaires au regard des évaluations BIM, dans l'immédiat, et du plan d'action du CPC pour 2020-2021.

Synthèse des discussions de la rencontre

Passation des épreuves dans les centres

Le président du Comité résume l'information écrite reçue du MEES depuis la semaine dernière. Dans les documents *Questions et réponses* émis par le MEES, l'information véhiculée a d'abord stipulé que les « épreuves ministérielles » pourraient être administrées en salles d'examens, dans les centres, puis, dans une édition subséquente, que les « épreuves » pourraient aussi l'être, soulevant des questionnements quant aux épreuves locales. Dans une autre communication, il a été mentionné que des balises ministérielles demeuraient à venir au sujet de la possibilité de l'évaluation locale à distance.

La représentante du MEES explique avoir validé auprès de sa direction l'information relative aux épreuves, qui peuvent être administrées dans les centres. Elle confirme que les épreuves ministérielles aussi bien que les épreuves locales pourront être administrées dans les centres. Comme les centres seront ouverts pour la passation des épreuves, les balises entourant l'évaluation à distance pourraient ne plus être un suivi à venir dans l'immédiat. La représentante du MEES se dit en attente d'un suivi ministériel à ce sujet.

Quelques représentants rappellent que l'orientation première du comité mixte FGA visait à permettre l'évaluation dans les centres. Les avenues à distance représentaient une autre possibilité, si la première avenue n'était pas retenue. Le représentant de la région de Laval–Laurentides–Lanaudière ajoute que le comité mixte FGA avait préparé des documents et des balises en ce sens, afin notamment de s'assurer que les épreuves BIM disponibles ne seront pas utilisées dans un contexte à distance.

Jugement professionnel pour permettre le cheminement des élèves

Maintenant qu'il sera possible d'administrer les épreuves dans les centres à la fois pour la FBC et la FBD, le représentant de la région de Québec–Chaudière–Appalaches demande s'il sera également possible de maintenir l'ouverture relative au recours au jugement professionnel des enseignants, notamment pour les cours de 1^{re} et de 2^e secondaire, pour permettre aux adultes de poursuivre leur cheminement sans évaluation formelle. Cette pratique permettrait notamment de ne pas mobiliser trop de personnes dans les centres. La représentante de la région de l'Outaouais indique ne pas avoir eu de confirmation ministérielle quant à la possibilité d'avoir recours au jugement professionnel. D'autres représentants interviennent pour soulever que les encadrements ne l'empêchent pas, et qu'il a déjà été confirmé qu'un élève en voie de réussite peut poursuivre vers un sigle suivant, même sans évaluation.

La représentante du MEES confirme qu'il n'y a pas eu de communication officielle à ce sujet et qu'elle vérifiera auprès des autorités concernées.

Passation des épreuves de laboratoire (Science, partie pratique) dans les centres

Le représentant de la région de Québec–Chaudière–Appalaches interroge la représentante du MEES quant à la possibilité d'administrer des épreuves pratiques de Science dans les laboratoires. Le représentant de la région de Montréal soulève des interrogations quant aux apprentissages pratiques, dans un contexte d'apprentissage à distance. Quelques représentants échangent quant aux pratiques locales, notamment grâce à la vidéo, dans le cadre de tels apprentissages.

Tout en demeurant prudente, puisqu'elle ne parle pas au nom de la direction de la Sanction, la représentante du MEES indique que, si la partie pratique fait partie de l'épreuve ministérielle, tout indique que cette dernière peut être administrée dans un centre. Pour ce qui a trait à la possibilité que des adultes réalisent des apprentissages pratiques dans les centres, elle suggère qu'il s'agirait d'une prochaine étape à orchestrer et qui fera l'objet de suivi ministériel.

Francisation et autres questions

Le représentant de la région Mauricie–Centre-du-Québec suggère qu'il serait facilitant de pouvoir rencontrer dans les centres des adultes inscrits en Francisation, niveau 1, considérant les barrières langagières et l'information minimale nécessaire à la formation à distance.

Le représentant de la région Mauricie–Centre-du-Québec partage des questions quant à l'organisation des séances de passation dans les centres relativement à certains cours. Il demande si des précisions de la DEAFP sont à venir. La représentante du MEES suggère de se référer au responsable de la sanction de la commission scolaire, qui pourra se référer à son tour à la Sanction des études, au besoin. De manière générale, elle suggère que l'évaluation en centre suive l'évaluation proposée dans le contexte des élèves inscrits à la formation à distance. Il est recommandé de se référer aux encadrements et aux écrits disponibles (par exemple : DDE, Normes et modalités, balises entourant la confidentialité des épreuves, *Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles : formation générale des jeunes, formation générale des adultes et formation professionnelle*), afin d'appuyer les décisions entourant la passation des épreuves.

BIM et les besoins des commissions scolaires au regard de l'évaluation à distance

La directrice des services en évaluation et en information scolaire (BIM) indique avoir participé à une rencontre où M^{me} Isabelle Tanguay a présenté une synthèse des propos de la rencontre du 1^{er} mai 2020 du Comité de planification et de coordination BIM-FGA au comité de direction de la GRICS. Elle revient sur le contexte des dernières semaines qui invitait possiblement à explorer des avenues d'évaluation à distance qui sous-tendent à la fois une plateforme (ou des moyens technologiques) et des contenus. Dans la perspective où le MEES a lui-même un projet de développement d'une plateforme de passation d'épreuves en ligne, le but de la GRICS n'est pas de dédoubler ces travaux. Une préoccupation quant au délai avant que la plateforme ministérielle soit disponible est toutefois émise. Le développement de contenus d'évaluation à distance passerait-il nécessairement par le développement d'une plateforme ou d'autres avenues sont-elles possibles? La directrice des services en évaluation et en information scolaire (BIM) explique que les travaux qui seront éventuellement menés par la GRICS devraient également prendre en compte une transversalité des trois secteurs d'activités de BIM (formation générale des adultes, formation générale des jeunes, formation professionnelle). En ce sens, ce sujet fera l'objet de discussions avec le Comité national de concertation BIM-FGJ, en mai, et lors de la rencontre annuelle BIM-FP, en juin. Il ressort aussi qu'un préalable à tout développement de BIM réside dans une autorisation ministérielle officielle permettant aux commissions scolaires d'évaluer à distance. Beaucoup de questionnements demeurent, à l'heure actuelle.

Bien que l'ouverture des centres pour la passation des épreuves locales et ministérielles règle le besoin immédiat des commissions scolaires au regard d'évaluations à distance, le représentant de la région de l'Estrie réitère le besoin qu'une réflexion et des travaux conjoints (BIM, DEAFP, Sanction des études) soient entrepris dès 2020-2021. Plusieurs membres du Comité appuient cette proposition, distinguant la crise actuelle des besoins à moyen terme. L'évaluation à distance s'inscrit dans la lignée logique de la formation à distance. Le président du Comité confirme que la réflexion conjointe portant sur l'évaluation à distance fera partie du plan de travail BIM-FGA de 2020-2021.

La représentante du MEES recommande que des membres du CPC fassent partie du sous-comité FAD. Les représentants des régions de l'Estrie et de Québec–Chaudière–Appalaches y participent.

Clôture de la rencontre

Des félicitations et des remerciements sont échangés, de part et d'autre, quant à la mobilisation du réseau et quant aux efforts déployés par les différents comités de travail.

Le président du Comité et la directrice des services en évaluation et en information scolaire (BIM) remercient les membres du Comité de leur présence et de leur participation à cette rencontre virtuelle. Les membres du Comité se saluent et la rencontre se termine.